



**Elevage**  
Les audits  
conseils

PAGE 4



**Installation**  
Maraîchage  
et vente  
directe

PAGE 8



**Créer-  
développer**  
Produire  
des  
yaourts

PAGE 11

**N°52 DÉCEMBRE 2016**



# CHANGER

LE MAGAZINE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA SOMME



**A l'heure du 3.0**

# @SOMMAIRE



## 3 Événement

- Mes p@rcelles :  
10 ans d'innovation



## 4 Elevage

- L'audit conseil :  
un accompagnement sur mesure



## 6 Expérimentation

- De nouvelles fermes se lancent  
dans l'aventure Dephy



## 8 Installation

- Mois de la création d'entreprises



## 10 Créer - Développer

- Evoluer avec les Rendez-vous pro  
• Caroline Binant, créatrice de yaourts



## 12 Formation

- Facebook : j'y vais, j'y vais pas



## 13 Aménagement

- Artère du Santerre  
• Ligne de gaz Pontru/Villers-Faucon



## 14 Ferme 3.0

- Gérer les intrants  
toujours plus précisément



## 15 Actualités



## « Une nouvelle version de votre magazine »

@CHANGER

Depuis 2003, le magazine @changer vous informe sur les actions de votre Chambre d'agriculture. C'est une version entièrement rénovée que je vous propose aujourd'hui, avec une nouvelle maquette, mais aussi avec un contenu enrichi des expériences de tous ceux qui s'investissent pour l'agriculture samaritaine. Une place plus importante est donnée aux témoignages d'agriculteurs et de partenaires redonnant ainsi à «@changer» tout son sens.

Celles et ceux qui prennent la parole dans ce numéro nous confortent dans notre feuille de route et nous encouragent à renforcer encore l'intervention de la Chambre d'agriculture dans tous les domaines : le conseil et l'accompagnement individuel des agriculteurs, notre cœur de métier, l'installation, parce que c'est l'avenir de l'agriculture ou encore l'innovation qui doit positionner notre agriculture à la pointe de la triple performance.

Avant de vous laisser à votre lecture et à la rencontre de ces ambassadeurs d'une agriculture énergique, permettez-moi de vous adresser, au nom de l'ensemble des élus de la Chambre d'agriculture et de ses collaborateurs, tous mes vœux pour 2017.

**Daniel Roguet,**  
Président de la Chambre d'agriculture de la Somme

@changer

Echanger, le magazine de la Chambre d'agriculture de la Somme  
19 bis rue Alexandre Dumas 80096 Amiens cedex 03  
Tél. 03 22 33 69 00 - Fax. 03 22 33 69 29

www.somme.chambre-agriculture.fr

Directeur de la publication : Daniel ROGUET

Rédacteur en chef - Secrétaire de rédaction :

Hélène CREVEL - tél. 03 22 33 69 22

Maquette et mise en page : TMCC - tél. 06 77 44 74 73

Impression : L'Artésienne - ZI de l'Alouette - BP 99

62802 LIEVIN - Tél. 03 21 72 78 90

Crédits photos : Chambre d'agriculture de la Somme ou comme précisé sur les photos.

ISSN : 2103-4036 - Dépôt légal : à parution



La Chambre d'agriculture de la Somme est agréée par le Ministère de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sous le numéro PI00740.

## Mes p@rnelles : 10 ans d'innovation

Mes p@rnelles accompagne plus de 1 000 agriculteurs de la Somme, de l'Aisne et de l'Oise dans la gestion économique de leur parcellaire au quotidien.



Au départ, la solution Mes p@rnelles avait pour objectif d'améliorer la gestion technico-économique des entreprises en proposant des outils cartographiques pour l'organisation des assolements et des déclarations PAC. L'outil s'adapte maintenant aux évolutions de l'agriculture de précision et à l'arrivée des outils d'aide à la décision et de l'électronique embarquée sur les équipements agricoles.

Des outils agronomiques ont été intégrés pour viser au plus juste la dose d'engrais azotés via les modules plan de fumure et les indicateurs environnementaux, tout en permettant de répondre aux exigences réglementaires.

Demain, Mes p@rnelles ira plus loin dans l'innovation pour faciliter les pratiques culturales tout en favorisant une agriculture intensive et écologique. Des liaisons avec les outils d'aide à la décision seront prochainement introduites pour estimer les besoins azotés des plantes, prévoir la pression des maladies, relever les données des bornes météo dans les champs, optimiser le pilotage des machines ...

### Mes p@rnelles connecté aux capteurs

Mes p@rnelles devient une véritable plateforme pour l'utilisation des capteurs connectés. Le suivi des parcelles pilotées par Mes Dron'im@ges est ainsi facilité. A chaque début de campagne, une synchronisation permet d'envoyer aux drones les coordonnées GPS du champ en associant l'ensemble des données agronomiques utiles au modèle scientifique (la date de semis, la variété, la dose, etc.). Au moment voulu, l'analyse de l'état

nutritif du blé, de l'orge ou du colza est intégrée à Mes p@rnelles. Ainsi, de son bureau, l'agriculteur pourra visualiser les conseils de fertilisation apportés sur le portail géographique. Equipé d'une simple clé usb, la transmission des informations est possible aux épandeurs d'engrais compatibles permettant de moduler la fertilisation dans chaque parcelle.

Outre les systèmes de relevés pluviométriques intra-parcellaires, des chercheurs se penchent sur la conception de capteurs autonomes pour identifier ou prévoir les risques éventuels à l'échelle de la parcelle (modèles maladie, sensibilité au stress hydrique, présence de nuisibles...). Equipés de modules 3G-4G, ils auront pour mission de transmettre leurs rapports à la base Mes p@rnelles, véritable «cloud farming».

### Sur la Ferme 3.0

Une expérimentation est menée sur la Ferme 3.0 avec l'intégration de capteurs électroniques dans le local phyto et sur le pulvérisateur de l'exploitation.

Ce système permet de franchir un nouveau pas dans la simplification de la traçabilité, les mouvements d'intrants sont automatiquement enregistrés, les données sont transmises via les capteurs et la console embarquée du pulvérisateur : «en route vers le zéro saisie manuelle».

### Les prochaines formations Mes p@rnelles

#### Débutant

- 12 janvier à Amiens
- 27 janvier à Abbeville
- 1er février à Estrées-Mons
- 7 février à Amiens
- 23 février à Abbeville

#### Perfectionnement

- 13 janvier à Amiens
- 23 janvier à Abbeville
- 31 janvier à Estrées-Mons



Plus d'informations sur [www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr](http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr) et sur [www.picardie.mesparcelles.fr](http://www.picardie.mesparcelles.fr) Christine Douchet : 03 22 33 69 77

## L'audit-conseil : un accompagnement sur-mesure pour retrouver des perspectives

Signée en juin dernier avec le Conseil départemental de la Somme, la «Charte Avenir Elevage 80» propose aux éleveurs un plan de performance reposant sur un audit-conseil mis en place par la Région Hauts-de-France. Le principe ? Faire une analyse globale de l'exploitation, confronter les points de vue de l'agriculteur, du technicien, du conseiller de gestion et du banquier pour définir un plan d'action répondant parfaitement aux besoins de l'exploitation. Regards croisés.



› **Xavier Descamps**  
Conseiller d'entreprise  
à CERFRANCE Somme  
et auditeur



«Savoir se remettre en cause»

«L'audit n'est pas un exercice facile. Il nécessite avant tout d'accepter de se remettre en cause et s'appuie sur une capacité à s'adapter à des situations qui évoluent.

Le rôle de l'équipe pluridisciplinaire qui entoure l'éleveur est bien-sûr de l'aider à dresser l'état des lieux le plus exhaustif possible, mais aussi de l'accompagner dans la phase de changement qui en découle.

Une fois que l'éleveur a posé et accepté le constat, il est important qu'il passe à l'action. S'il reste le maître d'œuvre, notre rôle est alors de l'aider à progresser et à envisager de nouvelles possibilités. La phase de conseil qui suit l'audit et la table ronde est primordiale. Elle permet de concrétiser les évolutions et les projets de l'exploitation.»



La Chambre d'agriculture a sollicité le Conseil régional et le Conseil départemental afin qu'ils élargissent leur soutien à tous les agriculteurs. Elle a d'ores et déjà programmé 25 audits «hors élevage».

› **Patrick Budin**

Agriculteur à Boves, 89 ha en polyculture, 35 vaches laitières



### «Je suis rassuré sur ma situation»

« Je suis convaincu qu'il est indispensable de se remettre en question. Ce n'est parce que les temps sont durs, qu'il faut se renfermer sur soi-même ! Alors quand j'ai reçu le courrier du Conseil régional sur les audits, j'ai tout de suite vu l'opportunité d'avoir un avis extérieur. Dans la conjoncture, je voulais voir où j'allais.

L'audit est très complet : toutes les facettes de l'entreprise sont examinées. L'étude permet de me situer par rapport à la moyenne des exploitations équivalentes à la mienne, et il en ressort les pistes à améliorer. Il permet aussi d'avoir le point de vue de trois personnes différentes et les partenaires peuvent discuter ensemble.

Cela m'a rassuré sur ma situation globale et m'a conforté dans ce que je pensais déjà. La principale conclusion est qu'il faut que j'améliore la marge en lait en augmentant la productivité des vaches. La prochaine étape est de débiter le suivi technique avec la Chambre d'agriculture pour travailler notamment sur la ration et éventuellement sur des investissements pour moderniser le moyen de production. Comme la banque est autour de la table, elle peut se prononcer sur la faisabilité de cet investissement.»



► **Daniel Platel**  
Conseiller viande bovine à la Chambre d'agriculture et auditeur



## «Trouver un consensus»

« C'est certainement la première fois que les différents interlocuteurs de l'exploitation se réunissent autour d'un agriculteur pour évoquer ses difficultés et envisager conjointement ses projets. L'audit-conseil permet ainsi de trouver un consensus sur les décisions les plus adaptées à la situation, tant techniques qu'économiques et financières. Une fois l'audit et la table ronde réalisés, le conseil technique financé par le Conseil régional permet de poursuivre l'accompagnement et d'appuyer l'agriculteur dans la mise en place de son plan d'action.

L'audit-conseil s'avère donc être un outil innovant qui peut rendre confiance à un exploitant ainsi qu'à son banquier, autoriser des perspectives, même si parfois elles peuvent être radicales. Quant aux partenaires, ils apprennent par cette occasion à mieux se connaître et à travailler en synergie.»

### • CONTACT :

**Planregional.soutienelevage@npcpic-elevage.fr**  
**0800 02 60 80**  
(numéro vert, appel gratuit depuis un poste fixe)

► **Delphine Boubert**  
Expert Crédits Agriculture  
et coordinatrice des audits-conseils  
au Crédit Agricole Brie-Picardie



## «Des solutions personnalisées et durables»

«L'audit-conseil permet d'établir un état des lieux de l'exploitation agricole dans sa globalité. L'objectif est de mettre en avant ses performances, de cibler les axes d'amélioration et d'aboutir à un plan d'actions élaboré et signé par tous. Cette dernière étape est très importante. En effet, c'est là où l'exploitant détermine les leviers qu'il va actionner ou les décisions qu'il va prendre pour améliorer les points identifiés au travers de l'audit comme points faibles ou marges de progrès à réaliser. Les propositions du banquier sont clairement liées aux engagements pris par l'exploitant.

L'intérêt de la table ronde est de réunir en même temps tous les acteurs : l'exploitant, le comptable, l'auditeur, le banquier et parfois des fournisseurs. Chacun présente son analyse professionnelle, le but étant de trouver les solutions adaptées, personnalisées et durables. C'est pour cela qu'on y consacre du temps.

Ce dispositif n'est pas seulement destiné aux exploitants en difficulté. D'ailleurs, certains agriculteurs l'utilisent avant de se lancer dans un projet de développement ou de diversification pour être rassurés.

Bien-sûr nous connaissons nos clients, mais au travers de ces échanges, la vision du banquier se trouve enrichie par les travaux des autres intervenants comme par l'exemple la technicité ou l'environnement de l'exploitation ... ou encore l'antériorité des choses.

Ce qu'il faut retenir, c'est notre volonté d'adapter notre accompagnement à la situation de chacun de nos clients et sociétaires.»



## JOURNÉE VIANDE BOVINE

Le jeudi 19 janvier 2017 à Barly



9h45

**ACCUEIL**

10h00

**INTERBEV POUR QUI, POUR QUOI ?**

Par Jean-Jacques Henguelle, animateur INTERBEV Hauts-de-France

10h30

**OÙ VA LE BŒUF ?**

Produire est une chose, mais comprendre comment la viande bovine est valorisée est important pour orienter la production vis-à-vis du marché.

Par Philippe Chotteau, chef du département économie de l'Institut de l'élevage qui reprendra une étude publiée en octobre 2015 pour le compte de l'INTERBEV et de la CNE intitulée :

« Où va le bœuf ? Vers toujours plus de transformation »

12h15

**EST-CE À LA PRODUCTION DE S'ADAPTER OU À LA DISTRIBUTION ?**

Table ronde professionnelle avec Henri Ducrocq, négociant, Xavier Lemaitre, directeur viande bovine groupe Bigard Hauts-de-France, un représentant de la GMS et 2 éleveurs.

13h30

**REPAS**

14h30

**PRÉSENTATION VIDÉO DE L'EXPLOITATION DU GAEC BOUCHEZ-DUBOS**

15H00

**VISITE DE L'EXPLOITATION  
Le GAEC Bouchez-Dubos**



## De nouvelles fermes se lancent dans l'aventure DEPHY

Frédéric Richard, Jérôme Devillers, Vincent Vanhamme et Louis-Marie François sont agriculteurs dans la Somme. Mais ce n'est pas leur seul point commun : ils s'intéressent aussi tous les quatre de très près à la réduction d'intrants. C'est ce qui les a poussés à rejoindre les réseaux de fermes DEPHY. Ils nous expliquent pourquoi.

### Jérôme Devillers, éleveur à Woignarue, Réseau DEPHY « polyculture-élevage »

Jérôme Devillers exploite 130 ha en polyculture-élevage. Il produit du blé, des betteraves, du lin textile ainsi que du maïs ensilage destiné au troupeau de 90 vaches de race Prim'Holstein.

Particulièrement sensibilisé aux pratiques économes en produits phytosanitaires, Jérôme rejoint en 2009 le réseau « protection intégrée » mis en place par la Chambre d'agriculture. Diminution des densités de semis et décalage des dates d'implantation sont ainsi pour lui des pratiques courantes sur blé. « Je m'appuie beaucoup sur l'observation et je suis les conseils de la messagerie de la Chambre d'agriculture. Cela me permet de me passer de certains traitements comme les raccourcisseurs », explique l'éleveur. Mais même si l'IFT de son

exploitation (3,5) est déjà bien en-dessous des références régionales (6,1 en blé), Jérôme est convaincu qu'il existe encore des marges de progrès.

C'est donc tout naturellement qu'il a rejoint en 2016 le réseau de fermes DEPHY « polyculture-élevage ». « En intégrant le réseau, mon objectif est de diminuer encore les traitements sur betteraves et maïs, complète Jérôme. Je cherche à réduire au maximum les intrants pour ma santé et celle de mes proches, pour limiter la pollution et aussi pour changer le regard porté sur l'agriculture ». Avec l'appui du réseau, il va donc se lancer dans le binage des betteraves et du maïs.

Habitué des tours de plaine collectifs, Jérôme Devillers cherche aussi des idées nouvelles au contact des autres : « cela me permet d'entrer en relation avec d'autres agriculteurs dans la même démarche que moi ».

### Frédéric Richard, agriculteur à Bourseville, Réseau DEPHY « polyculture-élevage »

Avec l'appui d'un salarié, Frédéric Richard cultive blé, escourgeon, betteraves et maïs sur 93 ha. 70 vaches produisent 650 000 litres de lait et pâturent 21 ha de prairies.

Il a depuis longtemps adopté des pratiques raisonnées sur son exploitation « à la fois par philosophie et par obligation économique ». « Je veux continuer à m'améliorer, explique l'éleveur, et seul on n'a pas de référence ». C'est donc pour intégrer une dynamique de groupe et explorer de nouvelles pistes que Frédéric Richard a rejoint dès 2011 le réseau DEPHY « polyculture-élevage ».

« Bien-sûr l'utilisation des produits phytosanitaires sécurise le revenu, mais il y a encore des progrès à réaliser pour diminuer leur emploi, d'autant que la taille de mon exploitation permet de faire du cas par cas et non pas du systématique ». Il bénéficie ainsi d'un suivi renforcé et de l'appui de l'ingénieur réseau de la Chambre d'agriculture : « c'est ce qui fait qu'on n'a pas peur de se lancer ! ».

« Ces groupes permettent de tester d'autres systèmes pouvant remplacer nos pratiques actuelles, complète Frédéric Richard. Cette phase de test est importante car toutes les techniques ne sont pas adaptées à toutes les exploitations, surtout quand il y a de l'élevage. S'il y a des comparaisons et des données chiffrées qui ont été éprouvées, nous sommes alors confortés pour continuer à explorer d'autres pistes ».

Un autre objectif des réseaux DEPHY est le partage d'expérience. « Ce n'est pas un comité fermé ! Le but est de diffuser l'information à tous les agriculteurs et de prouver que l'on peut produire autant avec moins de phytos. Il s'agit aussi de montrer à l'extérieur du monde agricole ce que nous faisons et de contribuer à l'évolution de l'image de notre métier ».



Jérôme Devillers

Frédéric Richard

## Louis-Marie François, agriculteur à Arry, Réseau DEPHY « légumes de plein champ »

Louis-Marie François s'est installé il y a cinq ans sur une exploitation de 350 ha, dont 60 ha de prairies, et 100 ha de blés d'Aquitaine. Il emploie 3,5 ETP et cultive céréales, pommes de terre, betteraves, endives et légumes (petits pois, carottes). Pratiquant déjà le bas-volume, Louis-Marie

voulait aller plus loin. « *Je souhaitais appartenir à un groupe structuré qui m'aide à mener des essais chez moi dans le but de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires* », explique le jeune agriculteur nouvellement intégré au réseau Dephy « légumes de plein champ ».

Intéressé par les techniques alternatives de désherbage, il a testé cette année le binage sur blé et pois. Un essai fongicide en pois a été également réalisé. Louis-Marie reconnaît que ces essais n'ont pas donné les résultats escomptés. C'est sûr, 2016 n'était sans doute pas la

meilleure année pour débiter : les conditions météo étaient particulièrement défavorables à ces techniques.

Mais sa motivation n'est entachée en rien. Son entrée dans le réseau lui a permis de faire un état des lieux initial de sa situation. « *Je pourrai ensuite mesurer l'évolution des résultats et l'impact de mes pratiques* ». Et il ajoute : « *le but du réseau est aussi de vulgariser ce qui se fait en recherche fondamentale. Ce sont des essais grandeur nature qui montrent ce qui fonctionne à l'échelle de l'exploitation et à court terme* ».



Louis-Marie François



Vincent Vanhamme

## Vincent Vanhamme, agriculteur à Esmeray-Hallon, Réseau DEPHY légumes de plein champ

Sur son exploitation, Vincent Vanhamme produit du blé, du colza, des pommes de terre, des betteraves ainsi que des petits pois et des haricots.

Dès 2009, il fait partie des fermes pilotes portées par l'OP - L - Vert et le groupe Bonduelle pour expérimenter la protection intégrée en légumes. « *La découverte des systèmes de chacun m'a fait évoluer sur mes propres pratiques*, explique

Vincent. *J'ai pu m'appuyer sur l'expérience des autres* ».

En 2011, il va plus loin en rejoignant le réseau DEPHY « légumes de plein champ ». « *A l'époque, je souhaitais avancer par rapport à la réglementation et à l'évolution des matières actives*, poursuit l'agriculteur. *Aujourd'hui je pratique la réduction de dose et de volume de bouillies ainsi que le désherbage mécanique sur haricots et betteraves* ». Après quelques années de mise en œuvre, Vincent Vanhamme constate que « *ça marche bien* » et que « *ce n'est finalement pas très compliqué* » !

Il n'a donc pas hésité à se réengager dans le réseau DEPHY, même si, hasard de la situation, 2016 n'a

pas vraiment été propice à la réduction de doses. « *Cette année, nous avons touché les limites* », constate Vincent, sans pour autant remettre en cause les techniques de réduction d'intrant et les avancées déjà réalisées avec le groupe.

« *Dans le cadre du réseau, nous avons travaillé sur la détermination de règles de décision pour piloter les interventions sur les légumes, d'abord en désherbage puis en fongicides. Il nous faut maintenant confirmer nos premières conclusions pour pouvoir ensuite les partager et les vulgariser* ». Car c'est aussi l'objectif des réseaux DEPHY.

## DEPHY, quésako ?

Nés en 2010, les réseaux de fermes DEPHY sont l'un des volets phares du plan Ecophyto. Leur objectif est de démontrer que réduire l'utilisation de produits phytosanitaires est possible, d'expérimenter des pratiques visant à réduire leur usage et de partager et diffuser ces pratiques. En 2011 et 2012, le réseau a progressivement été étendu à 1 900 exploitations au niveau national. En 2016, le réseau s'est à nouveau élargi et compte désormais plus de 2 800 fermes et bientôt 3000.

Deux réseaux sont en place dans la Somme : « *polyculture-élevage* » avec 13 fermes et « *légumes de plein champs* » avec 10 fermes.

## Contacts :

Réseau DEPHY polyculture-élevage :

Christian Lesenne : 03 22 20 67 33

Réseau DEPHY légumes de plein champ :

Matthieu Catonnet : 03 22 85 75 93

## Lauriane Messiant : je fais de la vente directe !

Du 26 septembre au 20 octobre, J'entreprends en Somme a organisé la treizième édition du Mois de la création et de la reprise d'entreprises. Le 4 octobre, le rendez-vous était donné à Dury sur le thème de l'entrepreneuriat agricole. Lauriane Messiant, jeune installée en maraîchage, a ainsi partagé son expérience avec une cinquantaine de personnes.



Lauriane Messiant a l'habitude d'accueillir du monde sur son exploitation. Mais ce 4 octobre, les visiteurs ne sont pas venus pour la vente directe de légumes. Ils sont venus échanger avec elle sur son parcours de jeune installée, à l'occasion d'une rencontre «spéciale agriculture» dans le cadre du Mois de la création et de la reprise d'entreprises. La jeune femme a en effet accepté de revenir sur les étapes de son installation et d'en faire profiter les porteurs de projet, issus ou non du milieu agricole.

«Ma première idée était bien-sûr de m'installer sur les 60 ha que mon père cultive à Dury, raconte Lauriane. Mais j'ai très vite fait évoluer mon projet : aujourd'hui 60 ha, ce n'est pas viable et impossible de s'agrandir au sud d'Amiens !».

Alors pour aller chercher de la valeur ajoutée et valoriser ce positionnement «citadin», Lauriane a décidé de se lancer dans le maraîchage. «Les Saisons de Dury» ont ainsi été créées le 1er janvier 2014. Mais avant cela, 18 mois ont été nécessaires pour réfléchir, accomplir les démarches et le montage du «projet d'entreprise» du dispositif d'accompagnement à l'installation. «Au début c'est un peu rebutant !», avoue Lauriane. Mais très vite elle s'est rendue à l'évidence : un projet clair et bien monté est un gage de réussite.

### «Il ne faut pas avoir peur d'aller voir les autres»

«On ne fait pas du maraîchage comme on fait un potager !», plaisante très sérieusement la jeune femme. L'idée et l'envie sont une chose, en vivre en est une autre. « Il faut aller dans le détail et poser les chiffres». Pour cela et aussi pour se perfectionner, Lauriane a rencontré d'autres maraîchers et effectué un stage de six mois chez Claire et Olivier Forobert, maraîchers à Gentelles. «Je leur suis très reconnaissante, ils m'ont tout appris. J'ai pu aller sur tous les postes : l'entretien, la plantation, la récolte, la vente et même la comptabilité. Ils m'ont aussi fait comprendre qu'il ne fallait pas trop investir au début». Pour les serres, indispensables, elle a donc opté pour une structure haute qui permettait aux tracteurs de la ferme de passer en-dessous.

Pour monter son projet, Lauriane a aussi bénéficié dès le début d'un accompagnement technique de la part de Christophe Vallée, le conseiller maraîchage de la Chambre d'agriculture. « Les fournisseurs de graines et de serres peuvent également apporter une expertise précieuse», ajoute la jeune maraîchère.

### Etudier son marché

«Il faut se rapprocher au maximum de l'exploitation que l'on veut créer, ne pas trop rêver !», poursuit Lauriane. Et pour cela pas question de se passer d'une étude de marché. «Elle permet de cibler sa clientèle, de définir ses circuits de commercialisation et de fixer les prix», explique-t-elle. C'est une étape incontournable qui permet de vérifier si le projet est viable et donc de convaincre les partenaires financiers de l'accompagner.

Et après deux ans et demi d'activité, Lauriane constate qu'elle n'est pas loin de ce qu'elle avait prévu dans son étude.



Contact :  
Caroline Delporte :  
03 22 33 69 86



## Financer son projet

### De l'emprunt ...

Un financement ? Oui, mais pour quel projet et avec quelle motivation ? C'est ce que cherchera à savoir le banquier avant de donner un accord de prêt. *«C'est votre réactivité, votre capacité à créer, à développer et affronter les projets que le banquier cherche à voir derrière les chiffres»*, explique Philippe Dheilly, du Crédit agricole. *«L'étude de marché est effectivement utilisée par le banquier, mais c'est avant tout un outil pour vous, insiste-t-il. Par votre travail, vous allez créer de la valeur ajoutée qui doit vous permettre de vivre de votre métier, de rembourser les emprunts (ce ne sont pas des dons !)*

*et de réinvestir pour la trésorerie et le développement»*. Son conseil : prendre rendez-vous avec la banque dès que les données ont été collectées pour avoir un regard sur son projet, le valider ou si besoin le corriger.

*«On ne peut pas aborder le financement sans connaître votre projet, vos compétences, vous, en fait, complète Claudine Jacob Ternisien, directrice d'Initiative Somme. Il faut travailler votre projet. Si vous maîtrisez vos chiffres, vous serez à même de défendre votre projet auprès de la banque ou auprès d'Initiative Somme pour décrocher un prêt d'honneur»*.

### ... au financement participatif

Miimosa et « *Tellement prêt* » sont deux solutions de financement participatif. Le principe : convaincre des contributeurs de financer votre projet. Une contrepartie est à définir suivant la nature du projet.

L'intérêt est multiple: grossir les ressources, aider à convaincre la banque en mettant en avant que d'autres vous ont déjà fait confiance. *«Vous allez aussi fédérer une communauté constituée de vos futurs clients et développer votre notoriété, précise Héroïse Estève de Miimosa, premier site de financement participatif spécialisé dans les projets agricoles. Nous vous accompagnons pour rédiger votre projet sur Internet, écrire l'argumentaire, prévoir des contreparties et cadrer la durée de collecte. Nous avons un taux de réussite de 100% en Picardie, 38 000 € ont déjà été collectés», s'enthousiasme Héroïse.*



**Rien de tel qu'une mise en situation.**

C'est que proposaient Caroline Orcyck de CERFRANCE Somme, Louise Leprovost, de la Chambre d'agriculture et Mathilde Culot, des Jeunes Agriculteurs.



**Pour créer son entreprise, il faut avoir un petit grain de folie !**

Bernard Capron,  
Président d'Initiative Somme



Quentin Tondellier présente son accompagnement débuté en mai 2016 pour une installation dans un an et demi à Gapennes. *«Ce n'est pas trop tôt, il y a tant de choses à caler : s'organiser avec mon père, faire un prévisionnel économique, mettre en route la culture de légumes, trouver les circuits de vente»*.

## Evolution avec les Rendez-vous pro

Depuis cinq ans, les Chambres d'agriculture organisent les Rendez-vous Pro « Découvrir l'agrotourisme et les circuits courts » avec le soutien du Conseil régional des Hauts-de-France. Ces rencontres permettent à tous ceux qui souhaitent se lancer dans une activité porteuse de valeur ajoutée d'échanger avec des professionnels.

### Valorisation des céréales, le 19 octobre à Cahon

Antoine Riquier a ouvert les portes de son moulin afin d'expliquer la transformation du blé jusqu'à la commercialisation de la baguette l'Avocette. Cette baguette, dont le nom vient d'un oiseau emblématique de la Baie de Somme, est le fruit d'un projet réalisé pour maintenir une économie rurale et locale en utilisant un blé panifiable de haute qualité cultivé en Picardie Maritime. Créée et animée par la Chambre d'agriculture, cette filière a permis de mettre en valeur le moulin et donné l'occasion aux boulangers de se différencier en véhiculant une image positive auprès des consommateurs. La qualité avant la quantité !

Antoine Riquier.



### Valoriser sa transformation laitière à la ferme, le 16 novembre à Dancourt-Popincourt



Caroline Binant a ouvert les portes de son atelier de transformation du lait et de fabrication de yaourts. Il est important de

bien dimensionner ses équipements : ne pas surinvestir sans bloquer le développement futur.

### Les aides à l'investissement

Le taux d'aide total (Région et Département) ne peut être supérieur à 40%.



- **Taux de subvention** : jusqu'à 40% en fonction de la nature du projet
- **Plafonds d'investissements éligibles** :  
50 000€ pour les non bio  
100 000€ pour les bio
- **Matériels éligibles** : matériels neufs et non roulants (exemples : matériel de transformation, tunnels, matériel spécifique en maraîchage, aménagement d'un laboratoire, d'un abattoir).



- **Taux de subvention** : jusqu'à 40% en fonction de la nature du projet
- **Montant minimum d'investissement éligible** : 4 000€ HT
- **Subvention plafonnée à** : 10 000€
- **Matériels éligibles** : matériels et équipements neufs en lien avec la transformation, le conditionnement et la commercialisation en vente directe à la ferme, investissements spécifiques à une activité non agricole ou permettant le lancement/développement de cultures ou d'élevages spécialisés.

Point Info

Diversification

Pour toutes vos questions,  
un seul contact :

Louise Leprovost : 03 22 33 64 59

## Caroline Binant, créatrice de yaourts

C'est chez Caroline Binant à Dancourt-Popincourt que s'est déroulé le Rendez-vous pro spécial lait organisé par la Chambre d'agriculture le 16 novembre. Nous l'avons rencontrée.



Derrière le sourire de Mam'zelle Popinette se cache en réalité celui de Caroline Binant. Le sourire d'une femme épanouie qui a enfin réalisé son rêve : transformer le lait de la ferme en yaourts.

En septembre 2015, elle ouvre ainsi son magasin à Dancourt-Popincourt, près de Roye. Ingénieur agro de formation, Caroline est jusqu'alors diététicienne. « Mais j'ai toujours voulu fabriquer des yaourts », confie-t-elle. Encouragée par son mari, les enfants un peu plus grands, elle s'est lancée.

En un an, Caroline Binant franchit toutes les étapes : formations avec l'ARVD\* pour maîtriser la fabrication, montage du projet financier, aménagement de l'atelier de transformation, choix des matériels et aussi création de sa marque. « C'était primordial d'avoir un nom et un visuel, explique la jeune femme. Je voulais un pot attrayant ! » C'est ainsi qu'est née Mam'zelle Popinette, en référence bien-sûr à Popincourt.

### 4 000 yaourts semaine



20 000 litres de lait ont été transformés la première année. « Je fabrique 4 000 yaourts par semaine, 100 faisselles et 100 fromages bancs, vendus pour un tiers à la ferme ». Grâce à l'agrément européen

obtenu cet été, le reste de la production peut être valorisé auprès de revendeurs.

Caroline avoue être un peu surprise du succès de Mam'zelle Popinette. « Il y a la queue devant le magasin les jours d'ouverture ! Mes clients ne prennent plus de yaourts ailleurs », se réjouit-elle. De quoi la conforter dans ses projets de

développement : élargir la gamme avec de la crème fraîche, du beurre et pourquoi pas des crèmes dessert, et rejoindre les réseaux locaux de promotion et de commercialisation, *Bienvenue à la ferme, Terroirs de Picardie et Somme-produits locaux*.

Caroline veut aussi aller plus loin dans la personnalisation de ses pots. « Je regarde pour changer l'opercule qui est le même que de nombreux fabricants de yaourts à la ferme. C'est sûr, cela a un coût, mais c'est important pour gagner de nouveaux marchés. Le chef cuisinier d'un restaurant scolaire m'a en effet expliqué que les élèves se repèrent au packaging : s'ils n'aiment pas un yaourt, il est impossible de leur proposer une autre marque avec un opercule similaire : ils n'en prendront pas ! ». Avec tous ces projets, Caroline est bien occupée : « il faut être disponible et ne pas compter ses heures. Ce doit être avant tout une réelle envie », conclut-elle.

  
**J'adore  
 échanger  
 avec mes  
 clients !**  


\* Association Régionale des Vendeurs Directs de produits à la ferme

## Facebook : j'y vais, j'y vais pas ?

Pour les activités agri-touristiques et de vente en circuits de proximité, les réseaux sociaux constituent un mode de communication intéressant. C'était le thème d'une formation proposée par la Chambre d'agriculture qui s'est déroulée en septembre.



Facebook, Twitter, LinkedIn... l'utilisation du Web 2.0 s'est largement répandue. En France, on compte d'ailleurs près de 30 millions d'utilisateurs actifs sur Facebook ! Si bien que les professionnels s'y sont intéressés eux aussi et que les réseaux sociaux sont désormais utilisés comme un mode de communication à part entière par les entreprises.

Ce sont d'abord les grandes enseignes qui ont compris qu'elles pouvaient tirer parti de leur présence sur les médias sociaux grâce à la proximité et le lien privilégié qui existent avec la clientèle. Rapidement, les petites entreprises

ont aussi créé leur page Facebook pour attirer de nouveaux clients. Près de 69% des utilisateurs de Facebook « aiment » ainsi au moins une TPE ou une PME.

Outre le coût quasi nul, les avantages des réseaux sociaux sont indéniables. Par une politique d'acquisition de fans, la notoriété et la visibilité de l'entreprise sont accrues. Les fans recommandent les pages, font des commentaires, donnent des avis, interagissent en temps réel avec l'actualité de l'entreprise. C'est ce dialogue qui crée de la proximité, de l'échange et donc de la confiance. Grâce à cette viralité, les entreprises peuvent alors

attirer de nouveaux clients et se faire connaître au-delà de leurs frontières.

Bien-sûr la présence sur les réseaux sociaux doit faire partie du plan de communication de l'entreprise. La gestion d'une page Facebook doit être réalisée de manière professionnelle pour créer et diffuser du contenu original et attractif tout en maîtrisant son e-réputation.

Vous souhaitez vous perfectionner sur l'utilisation de Facebook ? Profitez de la formation « promouvoir son activité avec Facebook » proposée par la Chambre d'agriculture.

### Retrouvez toute notre offre de formation

- Dans le catalogue 2017
- Sur [www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr](http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr)



### Les prochains stages

Maîtriser les fonctions d'Excel  
11 et 18 janvier à Amiens

Automatisation des tâches d'astreintes en élevage bovin  
17 et 18 janvier dans la Meuse

Fertilisation azotée : conjuguer technique et réglementaire  
24 janvier à Amiens

Je m'installe : quels outils pour maîtriser le foncier  
9 février à Amiens

Chiffrez et optimisez votre projet d'entreprise (parcours individualisé)  
21, 27 février et 7 mars à Amiens

Contact :  
Anne Hotte :  
03 22 33 69 27

## Artère du Santerre : la canalisation mise en gaz en novembre



Sous-soleur utilisé pour restructurer les sols en profondeur tiré par un tracteur New Holland de 420 chevaux.

Les opérations de pose de l'artère gazière « Artère du Santerre » ont dû s'adapter à la météo très tourmentée de l'année. A situation exceptionnelle, dispositions exceptionnelles pour minimiser l'impact du chantier sur les sols.

La Chambre d'agriculture de la Somme a sollicité GRTgaz à plusieurs reprises afin que des dispositions spécifiques soient prises pour assurer la continuité du chantier tout en préservant le capital sol (pompages des points bas, pose de plats bords, saut de cirques...).

Lorsque les conditions pluviométriques ont entraîné une dégradation rapide et prononcée de la piste de roulement, les opérations les plus impactantes comme le bardage ont été interrompues. L'objectif était bien d'éviter toutes situations irréversibles, non gérables au moment de la remise en état comme le mélange des terres ou un tassement profond.

Ce sont ainsi pas moins de 12 jours d'arrêt de chantier qui ont ainsi été comptabilisés. Ils ont pu être observés grâce à l'application de la convention locale d'application signée entre la profession agricole et GRTgaz au démarrage de l'opération.

D'importants moyens matériels de restructuration et de nivellement des sols ont aussi été déployés.

« La Chambre d'agriculture a demandé des passages de sous-soleur sur un linéaire de 20 km à partir de Chilly jusqu'à la station de Grivillers », explique Olivier Ancelin, responsable

du suivi du chantier. La réalisation de quelques sondages de contrôle montrait que sur la bande de construction, la restructuration demeurerait encore perfectible. « La phase de remise en état est cruciale, poursuit Olivier Ancelin, puisque le résultat doit garantir à terme la récupération du potentiel agronomique des sols agricoles impactés par la pose de cette canalisation de gaz ».



Vue de la piste de roulement après restructuration au bulldozer et ripper.

Contact :  
**Olivier Ancelin**  
03 22 33 69 92

## Pontru - Villiers-Faucon : un petit chantier qui a tout d'un grand

Quelle que soit la taille du chantier et sa nature - canalisation, ligne électrique ou télécom, éolienne, ..., les conséquences sur les sols peuvent être très préjudiciables à long terme, voire irréversibles. C'est pourquoi l'attention pour les petits chantiers doit être la même que pour les grands. L'exemple de la ligne de gaz reliant Pontru (Aisne) à Villiers-Faucon (Somme).

L'été 2016 a vu la réalisation d'une canalisation de gaz visant à approvisionner la sucrerie Cristal-Union de Villiers-Faucon. Comparé aux chantiers de gaz rencontrés ces derniers temps tels que les Hauts-de-France II (65 km en diamètre 1200 mm) ou l'Artère du Santerre (33 km en diamètre 900 mm), celui du Vermandois est un « petit » chantier de 8 km en 150 mm. Mais dès le départ, la Chambre d'agriculture et GRT Gaz ont tenu à ce qu'il soit réalisé dans les règles que ses « grands frères ». Le déroulement du chantier, son suivi et les indemnités ont ainsi été encadrés dans une convention.

Un chantier un peu spécial aussi car dans la région traversée, le Vermandois, la nature des sols change rapidement. Les préconisations des agronomes ont donc été adaptées à chaque parcelle parcourue.

En cette année anniversaire de la bataille de la Somme, l'ensemble du parcours a dû faire l'objet d'un déminage allongeant la durée des travaux. Malgré cela et les conditions humides du démarrage, les parcelles ont pu être rendues à temps, début octobre, pour l'implantation des cultures d'automne.

Si vous aussi êtes concerné par un chantier, n'hésitez pas à prendre contact avec les conseillers de la Chambre d'agriculture. Ils vous apporteront toute leur expertise pour protéger les sols et les cultures.



Sur le terrain, le chantier de la ligne de gaz reliant Pontru à Villiers-Faucon a été suivi par les agronomes de la Somme, Olivier Suc (à gauche) et de l'Aisne, Alain Tournier (à droite).

Contact :  
**Olivier Suc**  
03 22 33 69 11

## Gérer les intrants toujours plus précisément

A nouvelle campagne, nouveaux chantiers expérimentaux sur la Ferme 3.0. Focus sur trois programmes ambitieux alliant hautes performances économiques et environnementales, menés avec le soutien de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

### La télédétection des adventices

Ce programme d'essais pluriannuels a l'ambition d'apporter de nouvelles solutions dans la gestion des adventices à l'échelle de la parcelle, en s'appuyant sur la télédétection et la géolocalisation.

Face à la recrudescence des adventices vivaces telles que les chardons, laiterons ou autres chiendents, les nouvelles technologies embarquées par les drones permettent d'établir une gestion ciblée de celles-ci, pour n'intervenir qu'aux endroits de la parcelle où elles se situent. L'enjeu consiste alors à « apprendre » au drone à reconnaître les mauvaises herbes.

Une cartographie de présence des adventices est ainsi créée. Elle peut facilement être traduite en une carte de pulvérisation localisée, assez semblable aux cartes de préconisation d'azote.

Pour aller plus loin, ce programme testera également la modulation interparcellaire des herbicides à la parcelle, au moyen de pulvérisateurs à injection directe. Cette technologie permet de moduler les matières actives pulvérisées en fonction d'une carte d'infestation des adventices ciblées.

### Le bio contrôle

Une autre voie pour réduire l'emploi ou renforcer l'efficacité des produits phytosanitaires est l'usage des produits dits de bio contrôle. La plupart du temps issus de substances naturelles, ces produits viennent se positionner comme des assistants ou même des substituants aux produits phytosanitaires. L'avènement d'un nombre croissant de produits sur le marché offre de nouvelles perspectives sur les grandes cultures régionales. Ce programme est l'occasion d'évaluer et d'appréhender ses nouveaux alliés dans une gestion durable des ravageurs des cultures.

### Le programme Phyt'less

Les productions destinées aux agro-industries, telles que les betteraves, les pommes de terre ou encore les légumes de plein champ, sont des fleurons de l'agriculture régionale. Cependant, les rotations comprenant ces cultures sont régulièrement pointées comme fortes consommatrices d'intrants et notamment de produits phytosanitaires.

La Chambre d'agriculture met en place cet automne avec Agro-Transfert, un essai longue durée dont l'objectif est d'évaluer les bénéfices de l'utilisation des dernières avancées agronomiques et technologiques sur la réduction maximale d'utilisation des produits phytosanitaires, tout en maintenant un niveau de production et de qualité optimal des productions agricoles.

Cet essai sera conduit tout au long d'une rotation typique du Santerre comprenant pommes de terre, légumes et betteraves. Se nourrissant des autres programmes, il permettra de tester les derniers outils d'aide à la décision, robots, drones, mais aussi des biostimulants ou encore des scénarios d'évitement des parasites des cultures. L'ambition affichée par Phyt'less, est de réduire de 70% l'emploi des produits phytosanitaires à l'échelle de la rotation, dans des conditions économiques acceptables.

Contact :

**Matthieu Preudhomme :**  
03 22 33 64 59

### Une Association « Ferme 3.0 »

La Session de la Chambre d'agriculture a validé le 29 novembre le projet de constitution de l'Association « Ferme 3.0 » dont l'ambition est de fédérer l'ensemble des partenaires à l'échelle des Hauts-de-France. Son objectif est aussi de partager sur les axes de recherche et les expérimentations et d'accélérer le transfert vers les exploitations agricoles.

Jean-Marie Deleau et toute l'équipe de la Ferme 3.0 vous attendent le 8 juin 2017 pour une journée de visite et démonstrations.



## DEVELOPPEMENT

### Del Monte recherche des producteurs de légumes

L'entreprise Del Monte, leader mondial dans le domaine de la production et de la distribution de fruits et légumes, s'implante sur la zone d'activité de la Mine d'or à Croixrault. 200 emplois seront rapidement créés sur ce site.

Del Monte souhaite développer, si possible, un approvisionnement local en légumes qui pourrait mobiliser 250 ha (oignon, carotte, chou, poireau, navet, céleri). La Communauté de communes du Sud Ouest Amiénois s'est rapprochée de la Chambre d'agriculture pour informer les agriculteurs de son territoire et les accompagner concrètement dans la mise en production.

Parmi les 250 exploitants agricoles présents lors la réunion qui s'est déroulée à Poix-de-Picardie le 9 décembre, une centaine d'entre eux sont d'ores et déjà intéressés par cette opportunité.

Contact : Romain Six 03 33 33 69 13



Françoise Crété, présidente de la Fdsea, Eric Hellot, président directeur général de Del Monte, Daniel Roguet, président de la Chambre d'agriculture et Alain Desfosses, président de la CCSOA.

## SESSION

La Session de la Chambre d'agriculture s'est tenue le 29 novembre. Parmi les sujets abordés : les avancées du Canal Seine Nord Europe, le Plan de prévention des risques naturels de la basse vallée de la Bresle, le bilan des audits-conseils dans le cadre d'Avenir Elevage 80 et les nouveaux travaux menés sur la Ferme 3.0. Un bilan du dispositif Alerte Agri 80 a également été dressé.



Jean-Michel Serre, conseiller régional, Jacques Banderier, directeur départemental des territoires et de la mer, Philippe De Mester, préfet de la Somme, Daniel Roguet, président de la Chambre d'agriculture de la Somme, le colonel Didier Fortin, commandant le groupement de gendarmerie de la Somme et Christophe Buisset, président de la Chambre régionale d'agriculture des Hauts-de-France.

## MACHINISME

### Le contrôle obligatoire du pulvérisateur : de nouveaux matériels concernés

Depuis le 21 juin 2016, de nouvelles catégories de matériels sont maintenant soumises au contrôle technique. Ainsi, les planteuses ou les semoirs équipés de pulvérisateur, les désherbeuses, les matériels fixes ou mobiles de traitement de semences, de plants ou de produits de post-récolte sont concernés. De plus, tous les appareils à rampe, quelle que soit leur largeur, doivent être désormais contrôlés.

La Chambre d'agriculture est agréée pour réaliser les contrôles de pulvérisateurs. Contactez-nous !

En savoir plus :

[www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr](http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr)

Contact : Laurence Villeret 03 22 33 69 88

## ALERTE AGRI 80

### «Parlez-en autour de vous»

Le dispositif Alerte Agri 80 est un réseau de proximité animé par 22 gendarmes correspondants sur tout le territoire pour être au plus proche des agriculteurs.

Les 855 agriculteurs inscrits sont autant de paires d'yeux supplémentaires pour les gendarmes. « Plus le réseau sera dense, plus les informations remontées seront nombreuses, et plus fort sera son impact », insiste le major Claude Guyart, référent agriculture de la gendarmerie de la Somme.

Le dispositif Alerte Agri 80 a aussi pour but d'associer le monde agricole comme acteur de sa propre sécurité. L'occasion de rappeler que les clés sur le contact, les maisons ouvertes et le matériel laissé en plaine sont autant de tentations...

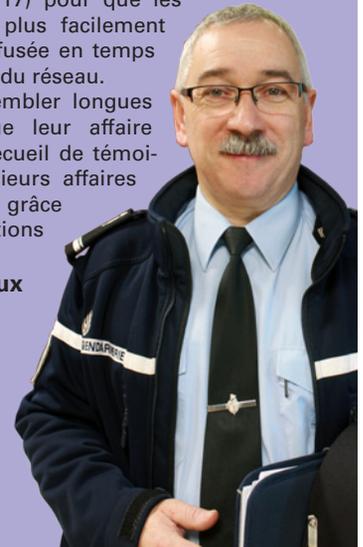
Et quand le mal est fait ? Il faut prendre rapidement contact avec la gendarmerie (en appelant le 17) pour que les éventuels indices puissent être plus facilement collectés et qu'une alerte soit diffusée en temps réel à l'ensemble des agriculteurs du réseau.

Les enquêtes peuvent parfois sembler longues et certains peuvent penser que leur affaire passe au second plan. Mais le recueil de témoignage est primordial. Ainsi plusieurs affaires importantes ont-elles été conclues grâce au recoupement des informations recueillies par le réseau agri.

**Inscription gratuite réservée aux agriculteurs sur :**

[www.alerte-agriculture.com/Somme/](http://www.alerte-agriculture.com/Somme/)

Major Claude Guyart est le référent agriculture pour la Somme



## MICRO ABATTOIR 80

### Le projet s'affine

La coopérative Micro Abattoir 80 a réceptionné deux propositions suite à l'appel d'offre lancé l'été dernier pour trouver un prestataire pour l'abattage, la découpe et la transformation de viande.

Parallèlement, un audit du fonctionnement de l'abattoir de Montdidier est en cours de réalisation. A l'issue de cette évaluation, la coopérative sera en mesure de se positionner sur sa stratégie de développement d'une filière viande de proximité.

Contact : Marie Guilbert 03 22 33 69 75



# Le Phyto'Conseil 2017 est arrivé !

**Plus de 100 pages  
de conseils :**

- variétés
- fongicides
- insecticides

**Une mine  
d'informations  
pour la conduite  
de toutes  
vos cultures**

**Le Phyto'Conseil  
est inclus dans  
les formules  
de suivi technique  
de la Chambre  
d'agriculture**



Contact :  
Mathilde Lheureux :  
03 22 93 51 25